

LES LITIÈRES POUR CHATS : UN ENJEU ENVIRONNEMENTAL MAJEUR

Et si une alternative crédible existait ?



Alors que la loi sur l'économie circulaire a été votée et que les décrets d'application sont en cours d'élaboration, la litière pour chat apparaît comme une problématique écologique préoccupante. On compte en effet 14 millions de chats domestiques en France qui ont généré 612 000 tonnes de déchets ménagers en 2019. Comment réduire ces déchets de manière significative ? Après plusieurs études approfondies sur le sujet, Rettenmaier France apporte des réponses avec une infographie très parlante. Zoom sur cet enjeu environnemental majeur.

Les litières pour chats représentent 3.5 % du poids des ordures ménagères en France¹. Or, ce sont des déchets principalement non valorisables : 375 000 tonnes de déchets issus des litières minérales. Un véritable casse-tête pour les collectivités territoriales alors qu'elles sont en première ligne pour réduire et valoriser les déchets.

C'est un important enjeu de développement durable en particulier au regard des objectifs 12 (consommation responsable), 13 (lutte contre le réchauffement climatique), 15 (préserver et restaurer les écosystèmes terrestres) définis par les Nations unies². Il s'agit donc de réduire les déchets non valorisables³.

Les litières végétales, une alternative crédible pour réduire les déchets non valorisables

Pour l'essentiel aujourd'hui (92 %), ce sont les litières minérales qui sont le plus utilisées en France. Or, elles sont issues de matières non renouvelables, nécessitent souvent des transports sur de longues distances, contiennent parfois des colorants artificiels et peuvent comporter des modes de production très énergivores. Elles constituent enfin des déchets qui pèsent lourd, ne sont ni valorisables énergétiquement, ni biodégradables, ni compostables. La majeure partie constituent des déchets ultimes.

1. Infographie Rettenmaier

2. Objectifs de développement durable des Nations unies

3. <https://youtu.be/9XwpL57ceAo> - Exemple de la Bretagne

Au contraire, les litières végétales à base de bois sont issues d'une matière première secondaire renouvelable et écocertifiée (FSC ou PEFC) et proviennent de scieries (ce sont des déchets valorisés) situées à moins de 150 km des usines de transformation et de conditionnement.

Autre avantage important, elles génèrent beaucoup moins de déchets : **64 kg de déchets ménagers par an et par utilisateur pour les litières bois agglomérantes, contre 270 kg/an pour les litières minérales à base d'argile.**

On peut extraire des litières végétales à base de bois 33 000 tonnes de déchets valorisables par incinération. Compostables ou méthanisables, ces déchets seraient compatibles avec la mise en place pour 2024 de filières de déchets spécifiques prévues dans la loi sur l'économie circulaire.

L'avis des experts

Voici en quelques mots, les explications d'Emmanuel Adler, expert en déchets organiques, sur l'incinération des litières végétales usagées :

« Pour du bois sec avec une humidité résiduelle de 15 à 17%, le pouvoir calorifique Inférieur (PCI) est de 4 kWh/kg, ce qui souligne l'intérêt de la litière végétale en filière incinération, apporteur de thermies. »

Et celles d'Hélène Fruteau sur la méthanisation :

« En méthanisation, la litière végétale participe à la production d'énergie, permet d'équilibrer un rapport carbone/azote quand elle est mélangée à des déchets alimentaires et peut fournir un précurseur d'acides humiques dans le cadre de la valorisation agricole du digestat »

Un coût pour la collectivité

Si les litières végétales à base de bois remplaçaient entièrement en France les litières minérales, il y aurait une réduction du poids global des déchets dus aux litières de 40%⁴, soit 150 000 tonnes en moins à collecter et à traiter. En outre, il y aurait 8% de mâchefer (soit 243 750 tonnes) en moins à traiter.

Pour une commune de 100 000 habitants, le remplacement des litières minérales par des litières végétales représente **un gain annuel de 210 tonnes d'ordures ménagères**, soit l'équivalent d'un camion en moins de déchets par mois.

Un gain pour l'environnement et les finances publiques

Si les litières végétales remplaçaient les litières minérales, ce serait **une économie d'environ 50 000 €/an** en moyenne pour une agglomération de 100 000 habitants.

Sur l'ensemble de la France, l'économie serait de **37,65 millions d'€** et le gain en termes d'émission de gaz à effet de serre serait de **247 tonnes CO₂ eq⁵, soit l'équivalent de 1 500 aller-retours Paris-Marseille en avion.**

Toutes ces raisons ont conduit Rettenmaier France à diffuser le contenu de ses études sous la forme d'une infographie qui sera communiqué à tous les niveaux de décision en matière de déchets et de développement durable.

En savoir davantage ? Contactez le service presse au 06 22 78 71 38 pour recevoir les documents suivants :

- Rapport sur la valorisation biologique des litières des chats, 2020, Emmanuel Adler, AConsult.
- Note sur la valorisation de la litière à base de sciures de bois, 2020, Hélène Fruteau, Methaconsult
- L'empreinte écologique des litières pour chat (infographie), Rettenmaier France
- Le dossier de presse

Contacts

Rettenmaier France

Nicolas Dubois
20 Quater rue Schnapper - F-78100 Saint Germain en Laye
nicolas.dubois@rettenmaier.eu

Communication & Relations Publics

Marie-Pierre Medouga
Agence MP& C - 06 22 78 71 38 - agencerp@orange.fr -
www.mp-c.eu - @mapyntonga

4. 375 000 tonnes de litières végétales sans les déjections

5. Equivalent CO₂